

SUR FOND DE SUPPRESSION DE POSTES, C'EST UNE
TRANSFORMATION RADICALE DU SECOND DEGRÉ QUI SE PRÉPARE

2650 suppressions de postes dans les collèges et les lycées alors que sont attendus 32000 élèves supplémentaires. Pour le gouvernement, l'Éducation n'est qu'un gisement d'emplois à réduire.

Classes toujours plus chargées, on dépasse déjà les 30 élèves dans certains collèges nivernais, pression sur les HSA avec **plus de services partagés**.



Mise en place de la **réforme du lycée** en seconde et première avec des **dégâts considérables** sur les horaires et les postes, une concurrence entre établissements, une orientation post-bac décidée dès la fin de la seconde, et le bac qui n'est plus un examen terminal national.

Suppression des instances indépendantes comme le CNESCO

La réforme de l'orientation confie l'information sur les métiers et les formations aux Régions, et **menace les CIO de fermeture**.

Pendant ce temps, l'absence de reconnaissance et le pilotage des établissements continuent de faire des ravages : multiplication des réunions, injonctions, manque de moyens, crise du recrutement ... on ne répond pas à l'urgence exprimée par les personnels, **ça suffit !**

En grève le 12 novembre

Manifestation à 11h00 devant la préfecture

AG à 9h30 à la bourse du travail de Nevers



Une « carte des formations » appauvrie

Le ministre annonce que les élèves auront plus de « choix »

- Seules les sept spécialités seraient offertes dans tous les établissements... ou plus précisément, accessibles « dans un périmètre raisonnable » (réseau d'établissements, y compris privés, bassin de formation...).
- La répartition des spécialités artistiques, des LCA, des sciences de l'ingénieur sera définie par académie.
- En passant de trois spécialités en Première à deux en Terminale, les élèves réduisent leur champ de formation. Un élève de Terminale « spécialité scientifique » devra éliminer une de ces trois disciplines, sans considération des exigences de l'enseignement supérieur... L'organisation en séries est beaucoup plus ambitieuse pour les élèves !

Des enseignements sacrifiés

Les élèves pourront « enrichir leur formation » grâce à un « bouquet d'enseignements optionnels »

- Les élèves ne pourront suivre qu'une seule option en Première et en Terminale (sauf « maths complémentaires » et « maths expertes »), contre deux actuellement !
- Des spécialités aux intitulés flous qui nient les qualifications disciplinaires des enseignants.
- Les options ne seront plus financées, il faudra utiliser la « marge locale »... si elle n'est pas utilisée pour autre chose (AP, dédoublements...).

Une voie technologique marginalisée

Le ministre maintient l'organisation de la voie technologique en séries

- Les options technologiques en Seconde sont toutes facultatives. Comment et pourquoi les élèves choisiraient-ils une Première technologique sans avoir eu la possibilité de suivre un enseignement technologique au préalable ? Dans le cycle terminal, les heures d'enseignements technologiques diminuent comme le poids des spécialités.

Une concurrence généralisée

Un lycée qui « accompagne les élèves », qui est « plus attentif aux parcours individuels »...

- En réalité, chaque lycée sera amené à définir son offre d'enseignements contre les autres lycées, dans une logique de compétition, et non pas de service public.
- Les enseignants seront en concurrence en Seconde, pour attirer les élèves dans leur spécialité, puis en Première, pour garder les élèves dans leur spécialité !

Des inégalités sociales et territoriales accrues

Le ministre annonce un « lycée de l'égalité » au prétexte d'un tronc commun « large » en Première et en Terminale...

- La carte des enseignements sera encore plus inégale d'un lycée à l'autre, renforçant « l'attractivité » de certains, et l'évitement des autres... Le tout en assurant la promotion des établissements privés.
- Mais le poids croissant des choix de spécialisation précoce favorisera les élèves « initiés » au système scolaire.

Une logique comptable

Objectif : 2 650 postes supprimés en 2019 et encore plus les années suivantes

- Ce lycée offre aux nouveaux managers de l'éducation encore plus de possibilités d'optimiser l'organisation des enseignements.
- Objectif : augmenter le nombre d'élèves par professeur en laissant aux établissements le soin de supprimer des enseignements qui ne font pas le plein.